

Le Contrat d'Apprentissage



UNE FORMULE SOUPLE ET ADAPTÉE

- **Un contrat de travail à durée déterminée** à l'issue duquel chacun garde sa totale liberté.
- **Une professionnalisation des jeunes** par une expérience pratique en entreprise, complétée par un enseignement général et technologique en centre de formation.
- **Une assurance pour demain** de transférer et de pérenniser des techniques et des savoir-faire spécifiques à l'entreprise.
- **L'intégration de jeunes collaborateurs** motivés et déterminés qui ont fait le choix d'entrer dans la vie active et de poursuivre leur formation différemment.

PUBLIC CONCERNÉ ET STATUT

- Jeunes ayant moins de 26 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- L'apprenti est considéré comme un véritable salarié : soumis aux horaires de l'entreprise, congés, protection sociale.
- L'apprenti n'est pas pris en compte dans le calcul de l'effectif global de l'entreprise.

DURÉE DU CONTRAT

- De 1 à 3 ans selon le diplôme préparé.
- Signature du contrat du 1^{er} juillet au 31 décembre de chaque année.
Période d'essai : **2 mois**
- Les contrats doivent se terminer si possible au plus tard 2 mois après le passage de l'examen.

AVANTAGE POUR L'ENTREPRISE

- Une aide d'un montant de **1 530 €** est versée à la fin de chaque année de formation, quelle que soit la durée du contrat d'apprentissage.
Cette aide est portée à **2 000 €** pour les entreprises ayant un nombre de salariés **inférieur ou égal à 20 salariés** pour l'embauche d'un apprenti **dépourvu de tout diplôme**, d'un titre de niveau V (CAP, BEP...) avec un contrat de 12 mois minimum.
Cette aide à l'effort de formation est majorée dans les cas suivants :
 - **305 €** pour l'embauche d'un(e) apprenti(e) **ayant plus de 18 ans à la date de début du contrat.**
 - **7,62 €** par heure de formation supplémentaire au-delà de **600 heures** dans la limite de 200 heures.
- Crédit d'impôt d'un montant annuel jusqu'à **1 600 €** pour chaque apprenti.

CONTACT :

N'hésitez pas à nous contacter :

Sabine ENGRAND
Mélanie GREAUME

Tél. : 02.32.79.50.90
Fax : 02.35.30.53.78

mgreaume@ccicaux-formation.com
sengrand@ccicaux-formation.com

CCI & CAUX – IFA Montivilliers
15 rue des Castors
76290 Montivilliers

